



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de la Communication (HAC) porte à la connaissance des médias, publics et privés, que la campagne officielle pour le Référendum du 21 septembre 2025 prend fin ce jeudi 18 septembre 2025 à 00heures.

A cet effet, elle invite tous les médias à s'abstenir de diffuser ou de publier toute information relative à la campagne, le vendredi 19, le samedi 20 septembre 2025, jours d'arrêt de la propagande électorale et le dimanche 21 septembre, jour du vote.

Toutefois, la publication des informations relatives à l'organisation pratique du scrutin communiquées par la Direction Générale des élections (DGE), les Ministères et autres Institutions impliquées dans le déroulement du vote, est autorisée.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) félicite l'ensemble des journalistes et techniciens des médias pour l'esprit de neutralité et le professionnalisme avec lesquels ils ont couvert la campagne référendaire sur le projet de nouvelle Constitution.

La HAC les exhorte à faire de même dans la couverture du scrutin du 21 septembre 2025.

Par ailleurs, la HAC est heureuse d'annoncer l'accréditation des journalistes et techniciens guinéens et des correspondants et envoyés spéciaux de la presse étrangère désignés par leurs Rédactions.

La HAC rappelle que seuls les détenteurs de l'accréditation délivrée par elle sont autorisés à couvrir le scrutin.

La HAC invite la Direction Générale des Elections (DGE), les Autorités Civiles et les Forces de l'ordre en charge de la sécurisation du processus électoral à faciliter l'accès aux lieux de vote à tous les journalistes et techniciens des médias détenteurs de l'accréditation.

La HAC attache une importance particulière aux présentes dispositions et invite les médias à leur strict respect.

Conakry, le 18 septembre 2025

Le Président



Boubacar Yacine DIALLO

Guinée